



## Budget 2020

### Le budget 2020 vire au rouge

**L'excédent de charges prévu en 2020 n'a rien de dramatique, souligne l'administrateur des finances**

#### Les recettes fiscales redescendent à un niveau « normal »

L'assemblée municipale du 9 décembre prochain se verra soumettre un budget 2020 qui vire clairement au rouge : un excédent de charges de 274 358 francs exactement est prévu au compte global (dont on rappellera qu'il comprend les financements spéciaux et le compte général). Un budget pourtant tout à fait dans la ligne des précédents, à l'exception des recettes fiscales, de la péréquation financière et du subventionnement en matière de garde des enfants.

#### Rien de dramatique

Vincent Viret, administrateur des finances, souligne qu'il n'y a cependant rien de dramatique à cette situation : « Estimée à 2,63 millions de francs à fin 2020, la fortune nette de la commune permet de couvrir facilement cet excédent de charges. D'autant que s'y ajoute le Financement spécial pour couvrir les fluctuations de la fiscalité, lequel atteint actuellement un million et demi de francs. »

#### Une évolution prévisible

La différence, avec la mouture 2019 du budget communal, est certes marquante, puisque de quelque 674 000 francs au compte général. Elle s'explique principalement par une très nette diminution de revenus au chapitre Finances et impôts, soit 761 000 francs de moins qu'au budget 2019, dont 610 000 relèvent de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. On rappellera à ce stade que les prévisions sont établies, dans ce domaine, après consultation des principales entreprises de la place.

Concrètement, les recettes fiscales sur le bénéfice des personnes morales présentent donc une diminution de 30 pour cent par rapport à 2019, de 42 pour cent par rapport à 2018. « Deux facteurs expliquent cette baisse : la récente révision de la législation fiscale et l'évolution de la conjoncture. Mais il faut bien admettre que cette évolution était prévisible : après plusieurs années réellement exceptionnelles, on en revient dans ce domaine à une situation que l'on peut qualifier de normale. »

#### Les belles années se paient aussi...

Deuxième facteur important de ce virage au rouge, une augmentation des charges inscrite elle aussi au registre Finances et impôts : « Nous avons connu de très bonnes années fiscales, qui induisent une sensible hausse de notre participation à la péréquation financière. Celle-ci atteindra en effet près de 270 000 francs, soit 175 000 francs de plus qu'au budget 2019. »



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Si elle n'aura pas d'incidence forte sur le budget 2020, une troisième différence mérite d'être signalée, à savoir le changement fondamental qui interviendra l'an prochain en matière de subventionnement des frais de garde d'enfants. Le système dit des bons de garde (que nous présenterons en détail dans une prochaine édition de ces *Avis officiels*) engendrera en effet des modifications très importantes dans la méthode de facturation et de comptabilité. Introduit en août, il induira une hausse des coûts estimables à moins de 18 000 francs, mais non compris le travail supplémentaire induit pour l'administration municipale des finances. Son effet complet se fera sentir en 2021.

### La formation coûte moins

A l'exception du rôle des impôts, les différences sont moindres, entre le budget 2020 et sa mouture 2019.

Au chapitre de l'administration générale, on constate une diminution de charges de quelque 55 000 francs, due principalement à la baisse des coûts du personnel administratif ; cette diminution n'empêche pas le remplacement du panneau d'affichage de Sombeval et la réfection de la façade du bâtiment Prés 5.

Au rôle de la sécurité publique, une hausse de charges, de quelque 10 000 francs, s'explique par l'engagement d'un service de sécurité.

Au titre de la formation, on enregistre une baisse globale de 53 000 francs ; celle-ci est due essentiellement à une diminution des charges de notre part au traitement de enseignants, évaluée à 71 000 francs et consécutive à la diminution des UTP (unités à plein temps).

### Grâce au FS

Le chapitre Sécurité sociale présente une hausse de charges de quelque 75 000 francs, due notamment aux 20 pour cent de poste ouverts à la crèche afin de suppléer aux absences normales, ainsi qu'aux coûts du SASC supérieurs de 8500 francs et aux implications des bons de garde entre août et décembre.

Relevons encore que le rôle des Transports présente une diminution de charges, due à un prélèvement de 70 000 francs prévu sur le FS pour l'entretien des routes.

### Un signe de santé

Les recettes fiscales totales diminuent, au budget 2020, de 526 000 francs. C'est que les impôts des personnes physiques devraient augmenter de quelque 60 000 francs (environ 50 000 sur le revenu et 10 000 sur la fortune), ce qui reflète la santé du tissu démographique local, tandis que les impôts à la source et des frontaliers présentent une augmentation de 20 000 francs. Voilà qui compense partiellement la diminution enregistrée par les impôts sur le bénéfice des personnes morales.

### Taxes sans changement

On précisera enfin que ce budget est basé sur des taxes communales inchangées. La quotité fiscale (abaissée voici deux ans) est maintenue à 1.82, la taxe immobilière à 1.1 pour mille, celle des chiens à 50 francs par quadrupède, la taxe de consommation d'eau à 2 francs 10 le mètre cube.



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Diminuée récemment également, la taxe d'épuration est maintenue à 1 francs 80 le m<sup>3</sup>, la taxe des déchets à 210 fr par ménage et 105 fr par personne seule, la taxe d'exemption du service de défense à 6,5 % de l'impôt cantonal, mais au maximum 450 francs.

### De bonnes réserves

Au sujet des comptes autofinancés, on soulignera que si l'alimentation en eau présente au budget un excédent de charges de quelque 10 000 francs, son Financements spécial atteindra près d'un demi-million de francs à fin 2020. Il en va de même pour l'assainissement des eaux, avec un excédent de charges qui peut paraître important (57 000 francs), mais vise à diminuer un brin un FS prévisible de 748 000 francs fin 2020.

La gestion des déchets (FS estimé à 282 000 francs fin 2020) boucle par contre sur un excédent de produits de quelque 20 000 francs.

Le compte des sapeurs-pompiers La Suze, enfin, boucle au budget sur un excédent de charges de quelque 33 000 francs, avec un FS estimé à 300 000 francs. | cm

Parmi les investissements importants de l'année à venir, la réfection de la rue du Pourpoint est évaluée à quelque 900 000 francs

### Des investissements conséquents

Le budget 2020 prévoit des investissements à hauteur de quelque 5,85 millions de francs, dont le poste le plus important concerne évidemment la Maison de l'enfance, plébiscitée en juin dernier par l'électorat et devisée à 6,3 millions de francs. « Nous avons estimé à quatre millions et demi de francs la part qu'il faudra assumer l'an prochain, mais il est bien clair que ce projet ne grèvera que peu les comptes 2020 car les amortissements ne seront faits qu'à partir de la fin des travaux, donc normalement en 2021. »

Deuxième investissement important, celui de quelque 900 000 francs que nécessitera la réfection complète de la rue du Pourpoint.

Les autres montants sont moins importants : un peu plus de 100 000 francs pour le remplacement des portes et vitres au complexe du Brahon, 80 000 francs pour le passage à gué du ruisseau des Malés (dont à déduire un subventionnement estimé à un peu moins de 27 000 francs), 65 000 francs pour les places de jeux, quelque 36 000 francs pour l'étude de la réfection des rues Centrale et de la Gare Est et 33 600 francs pour l'achat d'un compresseur par les sapeurs-pompiers intercommunaux.

Les autres montants ne dépassent pas 30 000 francs chacun, qui sont destinés à une main courante le long du chemin des écoliers, l'aménagement du sentier de berges de la Suze, la réfection de la place du Brahon, la poursuite du Plan général d'alimentation en eau (PGA), la réfection de canalisations et la révision du plan d'aménagement local (PAL).